

FORUM : Organisation mondiale de la Santé

QUESTION : Comment permettre un accès à une eau propre et suffisante de manière équitable ?

SOUMIS PAR : République Fédérale d'Allemagne

L'Assemblée Générale,

Rappelant que l'Organisation des Nations Unies (ONU) est une organisation fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres d'après la charte de l'ONU,

Alarmé par le manque d'eau conséquent dans certaines régions et l'accès à celle-ci entravé,

S'inquiétant de la situation critique particulièrement dans les régions d'Afrique où seulement 50 pourcent de la population a accès à l'eau,

Constatant avec vive préoccupation qu'en 2020 seulement 74 pourcent de la population mondiale utilise un service en eau potable géré en toute sécurité selon l'UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund) ,

Soutenant la mise en place en 2017 des directives de qualité pour l'eau de boisson par l'OMS qui sont des lignes directrices s'adressant principalement aux responsables de la réglementation dans le domaine de l'eau et de la santé, ayant pour objectif d'aider lors de la mise au point de normes nationales et sont aussi utilisées comme source d'informations sur la qualité et l'hygiène de l'eau et sur les stratégies de gestion efficaces,

Félicitant le partenariat de l'OMS avec l'UNICEF dans plusieurs domaines relatifs à l'eau et à la santé qui permet de faire avancer les choses,

Affirmant l'importance de la résolution intitulée « Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement » adopté le 28 juillet 2010 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans laquelle elle constate l'importance que revêt l'accès équitable à l'eau potable et l'assainissement, faisant de cet accès une partie intégrante de la réalisation de tous les droits humains,

Approuvant l'initiative des 193 États membres de l'ONU qui ont adopté le programme de développement durable à l'horizon de 2030, intitulé Agenda 2030 et particulièrement l'ODD6 (ou objectif de développement durable) qui cherche à

garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau,

Réaffirmant le rôle décisif que doit jouer les pays développés dont fait parti l'Allemagne qui ne connaissent pas de tels problèmes,

Regrettant ces inégalités d'accès à l'eau,

1. *Incite* la mise en place d'un soutien financier qui se situera entre 0,03 à 0,09% du Produit Intérieur Brut de tous les pays développés pour favoriser la mise en place des clauses suivantes;
2. *Demande* la création d'un plan de protection pour améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau;
 - a. *Suggère* de faire signer un traité à tous les membres de l'ONU;
 - b. *Désireux* de la création de sanction financière envers les pays ne respectant pas ce plan de protection;
3. *Propose* d'améliorer la récupération d'eau des pays ayant le moins accès à l'eau pour pouvoir servir aux populations et éviter la pollution dû au dessalement de l'eau;
 - a. *Persuadé* que des récupérateurs d'eau de pluie dans certaines régions pourrait faire bouger certains problèmes;
 - b. *Condamne* la désalinisation de l'eau pratiqués par de nombreux pays comme la Turquie, l'Egypte ou encore l'Arabie Saoudite qui, malgré le fait de réduire le stress hydrique, engendre plus grand nombre de pollutions;
4. *Exige* la création d'accès à l'eau sécurisés pour que chaque population en dispose d'un à moins de 20 minutes aller retour de leur domicile grâce à la participation d'associations tel que l'UNICEF ou CARE, et une aide des casques bleus pour éviter des conflits liés aux ressources naturelles;

5. *Demande* aux particuliers qui peuvent se le permettre de faire des dons aux associations comme l'UNICEF, CARE ou encore solidarités international;
6. *Encourage* tout pays à augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau
7. Incite chaque pays à agir;
8. *Accueil* favorablement toute proposition des autres Etats membres qui puisse être favorable à la question;
9. *Décide* de rester activement saisie de la question.